

A photograph of a long, straight asphalt road under construction, flanked by green erosion control mats and utility poles. The sky is overcast.

Projet de la Romaine

AVIS

Aux utilisateurs du territoire

Hydro-Québec a le plaisir de vous informer que la route d'accès au complexe de la Romaine est ouverte à la circulation **jusqu'au kilomètre 111**. Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- *Enregistrement obligatoire à la guérite du km 36 (une pièce d'identité est requise pour chacun des passagers).*
- *Utilisation des stationnements (km 1 et km 19,5) et des surlargeurs (km 54,5 et km 101).*
- *Utilisation de stationnements dans les sites accessibles depuis la route et dont l'accès n'est pas interdit par une pancarte, une barrière, des blocs de pierre, etc. (sites non entretenus et non déneigés par Hydro-Québec).*
- *Interdiction de stationner sur l'accotement et de circuler sur la route ou l'accotement en véhicule hors route (quads, motoneiges, etc.).*
- *Interdiction de circuler au-delà du kilomètre 111.*
- *Respect du Code de la sécurité routière.*

Veuillez noter que tout contrevenant à l'une ou l'autre de ces consignes se verra refuser l'accès à la route pour une période minimale d'un mois, tant pour lui et ses passagers que pour le véhicule utilisé.

La navigation est fortement déconseillée sur le réservoir Romaine 2.

Hydro-Québec vous invite à circuler prudemment, à respecter la propriété d'autrui et les divers utilisateurs du territoire.

Merci de votre collaboration.

